



Compte rendu Réunion 12 juillet 2017 Direction des Affaires Maritimes SNOPA CGT

Isabelle TANCHOU, (Sous-direction des activités maritimes), Didier REZZI (Adjoint au chef de bureau), Michel HARDOHAIN
Délégation SNOPA CGT : C.HOUIE, (DIRM NAMO), M.LELIEVRE (DIRM MEMN), O.GRILLON (DIRM SA), C.BREUIL (SNOPA)

Cette réunion entre le SNOPA CGT et la direction des affaires maritimes se plaçait dans la continuité de celle du 11 mai dernier (voir compte rendu sur le site du SNOPA CGT).

Nous avons mis en avant la nécessité d'aborder les besoins en compétences sur nos missions techniques en amont de l'évolution statutaire prévue à l'agenda social du ministère.

Les missions- les métiers

L'objectif est de construire un argumentaire solide à partir d'un véritable répertoire des missions et métiers pour convaincre la fonction publique et le budget de la nécessité de continuer à recruter des OPA au MTES. La Direction des affaires maritimes a réalisé un travail à partir des documents que nous leur avons remis le 11 mai.

Les métiers recensés à partir de nos missions sont :

- Chaudronnier – métallier – soudeur
- Plasturgiste (bouées plastiques)
- Peintre industriel
- Electricien
- Electronicien- électrotechnicien
- Informaticien (application industrielle)
- Mécanicien
- Maçon
- Menuisier
- ...

Ses missions sont à mettre en lien avec la formation initiale exigée par un diplôme, la formation interne souvent assurée par le CVRH et la formation par compagnonnage acquise tout au long de la carrière de l'OPA.

Cette expérience professionnelle permet acquérir une maîtrise parfaite du métier dans le respect des normes dont il faut avoir une parfaite connaissance.

Le SNOPA CGT va fournir un argumentaire démontrant que ces missions ne doivent pas être externalisées et ne peuvent pas être effectuées par des fonctionnaires.

La DAM a bien conscience qu'il faut continuer à recruter des OPA pour la continuité d'une signalisation maritime de qualité.

N'oublions pas qu'il y a des exigences européennes et françaises sur ce sujet.

En parallèle la DAM a sollicité le CGEDD (Conseil général de l'environnement et du développement durable) pour mener une réflexion conjointe sur l'organisation des services.

Une réunion à la DRH du MTES s'est tenue le 15 juin 2017 en présence de tous les employeurs OPA. Nous réaffirmons notre demande de table ronde DRH – employeurs – organisations syndicales.

Le DAM nous indique que cette demande n'a pas été écartée par la DRH du MTES.

Recrutements 2017

Nous demandons de faire le point sur les 9 recrutements autorisés par un bleu de Matignon suite à la Réunion Interministérielle du 13 avril 2017. :

- MEMN : Seulement 2 recrutements sur 3 autorisés. La cible est atteinte mais le SNOPA demande de déroger pour pouvoir recruter 3 OPA
- NAMO : 5 sur 5 autorisés, un point sera fait en septembre. Un marché a été passé avec un centre de formation. En cas d'impossibilité de recruter le 3^{ème} OPA en DIRM MEMN, le SNOPA demande de récupérer le poste car la cible est loin d'être atteinte, il ya un décalage énorme entre l'effectif réel est l'objectif cible
- SA : il n'y rien de décidé, la section CGT va faire une demande de CCOPA le plus rapidement possible.

L'objectif du SNOPA CGT est de ne perdre aucun poste. Les concours doivent être lancés au plus tard début septembre pour pouvoir recruter en novembre, décembre.

Recrutements 2018 :

Le SNOPA CGT revendique 59 embauches immédiates pour combler les départs en retraite, répondre aux besoins des services et permettre aux OPA d'exercer leurs missions en toute sécurité. Nous rappelons à la DAM qu'il faut sortir de la logique de mise en extinction du corps des OPA, stopper l'hémorragie des effectifs, sortir de la contrainte d'interdiction de recruter qui a été stoppée par la levée du moratoire sur les recrutements.

Nous demandons à la DAM d'intervenir dès à présent auprès du METS et de la fonction publique pour justifier les besoins en recrutements pour l'année 2018

Nous demandons des explications sur le décalage existant entre l'effectif cible et l'effectif réel qui s'élève à 22.

La DAM ne peut pas nous donner des explications, elle va regarder cela de près.

Missions POLMAR :

La DAM est entrain de réaliser un audit suivi d'un rapport fin juillet.

Nous avons fait remarquer que nous étions en manque d'effectifs pour assurer pleinement cette mission consistant aux centres de stockages, entretien du matériel, participation aux exercices...

Conclusion

Cette réunion auprès de la Direction des Affaires Maritimes, nous a permis de continuer le travail sur les missions des OPA. L'objectif est de construire un répertoire précis des missions et métiers afin de revendiquer des embauches à la Fonction Publique.

Ce travail revendicatif du SNOPA CGT se place en perspective de l'agenda social sur l'évolution statutaire qui sera déterminant pour l'avenir des OPA.

Nous ne devons rien lâcher et partout faire pression : dans chaque service, dans chaque DIRM pour arracher des emplois OPA.

Le SNOPA continue à lutter au quotidien pour défendre nos missions, nos emplois et notre statut !